

## ANNEXE B

# LISTE DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ SANCTIONNÉS

## DEUXIÈME SESSION DE LA TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

### 49<sup>e</sup> ET 50<sup>e</sup> ANNÉES DU RÈGNE D'ELIZABETH II, 2000-2001

---

#### PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

*Constituant en corporation « The Jewish Foundation of Manitoba », Loi modifiant la Loi/Jewish Foundation of Manitoba Incorporation Amendment Act, The*

(N<sup>o</sup> 300) (M<sup>me</sup> ASPER)

1<sup>re</sup> lecture (avec le consentement de l'Assemblée), 195. M<sup>me</sup> ASPER propose la 2<sup>e</sup> lecture. Débat : M<sup>me</sup> ASPER. Ajournement (M. LAURENDEAU), 225. Suite du débat : MM. LAURENDEAU et MURRAY ainsi que M<sup>mes</sup> DACQUAY et STEFANSON. Adoption et renvoi à un comité, 269. Le Comité des modifications législatives fait rapport du projet de loi (non amendé), 289-292. Approbation et 3<sup>e</sup> lecture (avec le consentement de l'Assemblée), 326. Sanction, 337-340.

*Société de Fiducie Banque de Nouvelle-Écosse et la Compagnie Trust National, Loi concernant la/Bank of Nova Scotia Trust Company and National Trust Company Act, The*

(N<sup>o</sup> 301) (M. MALOWAY)

1<sup>re</sup> lecture (avec le consentement de l'Assemblée), 223. M. MALOWAY propose la 2<sup>e</sup> lecture. Débat : MM. MALOWAY et LAURENDEAU. Adoption et renvoi à un comité, 251. Le Comité du développement économique fait rapport du projet de loi (non amendé), 263-265. Les préambules sont réputés avoir été adoptés et inclus dans le rapport (avec le consentement de l'Assemblée), 265. Approbation et 3<sup>e</sup> lecture (avec le consentement de l'Assemblée), 272. Sanction, 337-340.